



Ci-dessus :
Paysage ouvert à Isigny-le-Buat.

Unité 3.0.6

Un ancien bocage délibérément ouvert par les remembrements au sud de Ducey



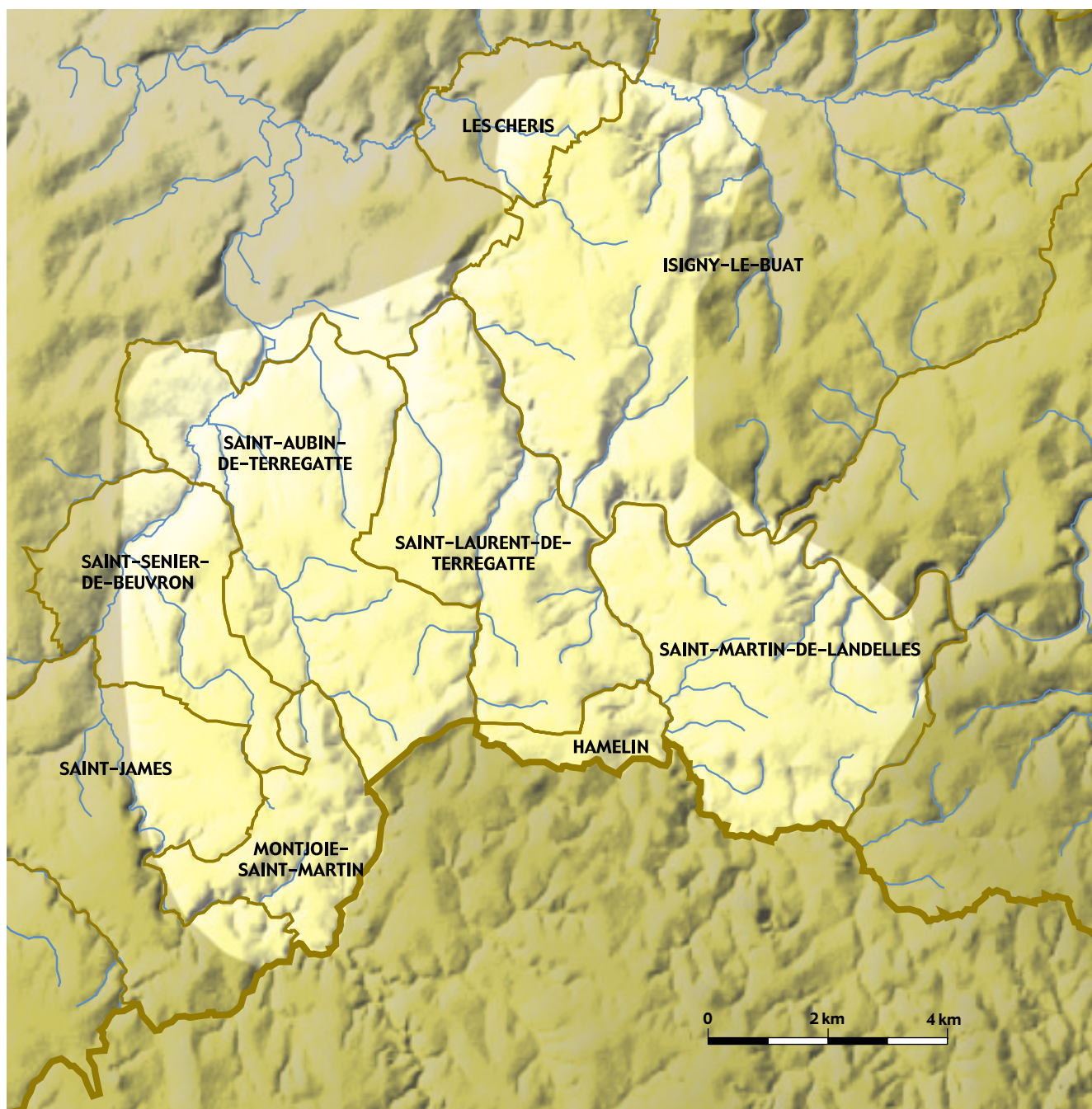
Au sud de l'Avranchin et à l'est de l'arrière-pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, se déploie un paysage issu des remembrements radicaux des années 60 : la région située au sud de Ducey est une campagne ouverte qui a pris la place d'un bocage puis fut tardivement habillée de grandes lignes de peupliers.

Après des remembrements table-rase...

Dans quelques communes méridionales de la Manche, les premiers remembrements furent réalisés selon les techniques employées dans la Bretagne voisine. Le bocage antérieur était complètement supprimé, talus arasés et haies arrachées, même autour des vergers de pommiers. Les herbages reconstitués étaient enclos de fils de fer tendus sur des piquets de bois. Les chemins creux étaient comblés de souches. De-ci de-là, quelques restes de talus subsistants portaient deux ou trois arbres têtards. Assez souvent, le long des routes, des haies de cèpées de châtaigniers subsistaient. Ainsi fut créé un nouveau paysage découvert : les grandes parcelles de labours et d'herbages sur lesquelles paissent les troupeaux de vaches derrière des clôtures électriques ou de fil de fer invisibles dans le paysage. Quelques rares talus aux arbres

peu nombreux, quelques lignes de cèpées de châtaigniers souvent rabattues en sont le seul décor qui rappelle le passé et ne masque plus fermes et villages aux toits de tuiles et d'ardoises et aux grands bâtiments d'élevage qu'accompagnent deux ou trois conifères.

Depuis ces opérations, un nouveau trait a été ajouté, d'autant plus visible que tout avait été dénudé. Ce sont des alignements de peupliers qui ne dessinent pas des mailles mais seulement des traits rectilignes en haute silhouette au feuillage rosé au printemps, léger en été et transparent en hiver. Plus exceptionnelles et anciennes, mais du même effet linéaire, sont les doubles rangées de peupliers ou hêtres et de cèpées de châtaigniers étoffées de jeunes sapins qui suivent la D.110 à Chalentrety vers le château des Plantis.



Ci-dessus :
Le bocage du sud de Ducey.

Entre le débocagement et l'époque actuelle, sont apparues les lignes de peupliers qui se glissent entre des parcelles sur lesquelles se généralisent les labours de maïs.



Ci-contre :
Saint-Laurent-de-Terregatte :
les effets du remembrement
des années 70.



Ci-contre :
Isigny-le-Buat. Paysage recomposé
après le remembrement.

La vallée de la Sélune : un ruban de verdure luxuriante dans ce paysage ouvert

Ci-contre :

Le barrage de la Roche qui Boit.

Au cœur de ce paysage “nouvellement ouvert”, la retenue d’eau de la Sélune, entourée de sa galerie boisée, apparaît comme un «monde à part». Ses ambiances closes composent un paysage linéaire tout à fait singulier, dans lequel serpentent les lacs que retiennent les barrages hydroélectriques.



Ci-contre :

Le cours de la Sélune à Saint-Laurent-de-Terregatte.



Une franche opposition entre l'espace ouvert et la vallée centrale

Les textures sont celles du labour avec ses couleurs changeantes auxquelles se mêlent les rideaux des peupliers, orangés au printemps, vert tendre en été puis jaunes à l'automne et absents en hiver. La vallée est peuplée des teintes glauques des saules et s'encadre du vert des frênes et des chênes. Le bâti est présent avec ses toits de tuiles et d'ardoises et ses façades de pierres grises où parfois un enduit jette une note claire.



Ci-contre :
Hamelin.

Un paysage à recomposer

Désormais l'arbre ne cache plus rien. L'habitat ayant acquis une forte visibilité, il est dommage qu'apparaissent, près de certains villages, des pavillons neufs aux crépis jaunes agressifs, dans ce pays de granite.



Communes concernées

• *Département de la Manche :*

Les Chéris / Hamelin / Isigny-le-Buat / Montjoie-Saint-Martin / Saint-Aubin-de-Terregatte / Saint-James / Saint-Laurent-de-Terregatte / Saint-Martin-de-Landelles / Saint-Senier-de-Beuvron.